



PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de ses activités la mairie de Culhat, responsable de traitement des données, collecte les informations personnelles qui lui sont nécessaires pour réaliser ses missions de service public et assurer son fonctionnement dans le respect des obligations relatives à la protection des données.

Quelle que soit votre qualité (usager, agent, élu, tiers ou autre) et le traitement de données à caractère personnel qui vous concerne, la collectivité s'engage à respecter ses obligations et vos droits. Vous serez donc informés, dès la collecte de vos données, des finalités du traitement, des potentiels destinataires, de l'étendue de vos droits (*) ainsi que du caractère facultatif ou non de la fourniture de vos données. Nous traiterons vos demandes et garantirons les droits que vous possédez sur vos données personnelles, ainsi que la sécurité et la confidentialité de vos données.

Si vous êtes concernés par un traitement sous la responsabilité de la mairie de Culhat, vous pouvez lui adresser vos demandes dans le but de prendre connaissance des données qu'elle détient à votre égard (droit d'accès), d'obtenir leur rectification et leur suppression. Vous avez aussi le droit de demander la limitation et de vous opposer au traitement de vos données. (Voir cnil.fr pour plus d'information sur vos droits).

Vous avez la possibilité d'exercer vos droits par courrier ou par mail :

Mairie de Culhat

4 Place de la Charme 63350 Culhat

mairie@culhat.fr

Si vous estimez, après avoir contacté le responsable de traitement, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en premier lieu au délégué à la protection des données de la collectivité à l'adresse mail dpo.adit63@puy-de-dome.fr. Dans le cas où vous ne seriez pas satisfaits de notre réponse, vous pouvez vous adresser à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (cnil.fr).



Affichage obligatoire

